

COURS DE PREMIERS SECOURS POUR LES CANDIDATS AU PERMIS DE CONDUIRE (CPS)

Nous vous remercions de votre inscription à la certification de compétences CPS. Veuillez verser la somme de CHF 64.85 (incluant la TVA de 8.1%) sur le compte Crédit Suisse (Suisse) SA, Paradeplatz 8, CH 8070 Zurich – Swift: CRESCHZZ80A – IBAN: CH86 0483 5240 7848 4100 0 et nous faire parvenir le formulaire d'inscription complété en y joignant les attestations des formations requises (cf. ci-dessous) à l'adresse e-mail suivante :

SGS Société Générale de Surveillance SA, Technoparkstrasse 1, 8005 Zurich, backoffice.zh@sgs.com

Dès confirmation de votre paiement, nous examinerons votre dossier et procéderons à la certification, ou nous vous demanderons au besoin de fournir les documents manquants. Les critères de vérification sont énoncés dans les directives de la ResQ: «Certification de compétences en premiers secours» et «Normes de certification premiers secours / niveau 1».

Données personnelles

Nom / Prénom

Date de naissance

Adresse / NPA / Lieu

Téléphone Professionnel Privé

E-mail

Engagement auprès
des prestataires de cours

Exigences pour la première certification (inclure les attestations de formation et de participation aux leçons)

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES:

Professionnel:

Personne attestant d'une formation de médecin, ambulancier diplômé ES, ambulancières diplômées ES, d'infirmier diplômé DN 1, d'infirmier diplômé, brevet fédéral de technicien ambulancier EP, brevet fédéral de technicienne ambulancière EP

- Certificat valide BLS-AED-SRC-complet (Generic Provider). Ce cours doit avoir été suivi depuis 2 ans au maximum.

Non-professionnel:

- Niveau 2 de la formation des non-professionnels dans le domaine du sauvetage (18 heures) ou avoir complété avec succès une partie du programme, soit le cours « Premiers secours au quotidien » (14-16 heures). Il faut avoir suivi ce cours depuis 6 ans au maximum.

Contenu du cours de niveau 2:

a) Partie 1 (Premiers secours au quotidien):

Mise à niveau des connaissances de base – algorithme primaire ABC(D): évaluation et observation du patient – blessures causées par accident

Maladies aiguës – connaissance du matériel – pharmacie – autoprotection/sécurité/hygiène – gestion du stress – droits/devoirs/code d'éthique – informations sur les possibilités de formation continue et permanente

b) Partie 2 (Premiers soins et assistance):

Algorithme primaire ABCD(E) (évaluation et observation du patient) – application AED

- Certificat valide BLS-AED-SRC-Instructeur. Ce cours doit avoir été suivi depuis 2 ans au maximum.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELS ET NON-PROFESSIONNELS:

- Au minimum, attester avoir suivi un cours d'une durée de 5 jours (30 heures) dans le domaine de la formation des adultes ou démontrer avoir suivi une autre formation didactique méthodique, c'est-à-dire une preuve de participation d'activité de formation.

Veillez être attentif aux exigences en matière de formation continue pour le maintien de la certification : 3 jours (au cours des 2 dernières années), dont 2 jours de formation continue dans un domaine médical et 1 journée de formation continue didactique (1 journée = 6 heures, excluant la partie administrative)